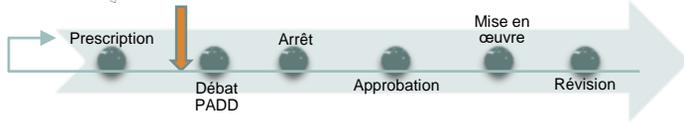


Fiche d'identité SCOT et PLUiH CC Xaintrie Val Dordogne (19)



- Commune
- Intercommunalité (30 communes)
- PETR / Syndicat mixte



Nos enjeux

- ★ **Des potentialités actuelles du territoire à préserver** : la Dordogne réserve mondiale de biosphère, les espaces naturels sensibles et protégés, une production hydro-électrique importante, la forêt pierre angulaire du territoire, une activité agricole très présente,
- ★ **Des fragilités à lever** : un bassin sensible à la sécheresse notamment du fait d'une activité agricole orientée majoritairement vers l'élevage, la mobilité sur un territoire éloigné des aires d'influences des agglomérations, des centres bourgs à renforcer, une production énergétique locale mono-orientée, agir sur les consommations énergétiques du parc de logement, communiquer sur les transitions amorcées.

« S'appuyer sur la planification pour construire un projet de Territoire intégré et intégrateur »



Qui sommes-nous ?

Une **communauté de communes rurale de 12 000 habitants**, au carrefour entre la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes. *En dehors des deux centralités, l'organisation du territoire est marquée par un habitat diffus et un éloignement des infrastructures et des grandes agglomérations qui rend la population fortement dépendante du véhicule individuel. Grâce à ses ressources naturelles (hydro-électricité, espaces naturels, agriculture), XVD contribue d'ores et déjà à la transition écologique et énergétique régionale. Il se donne pour objectif à terme de planifier un territoire à bilan carbone négatif.*



Acteurs du territoire

- Partenaires institutionnels (DDT, Région, Département)
- Organisations consulaires
- Bailleurs sociaux
- Partenaires privés (EDF,...) ou parapublics (SEM, SPL...)
- ADEME Nouvelle-Aquitaine

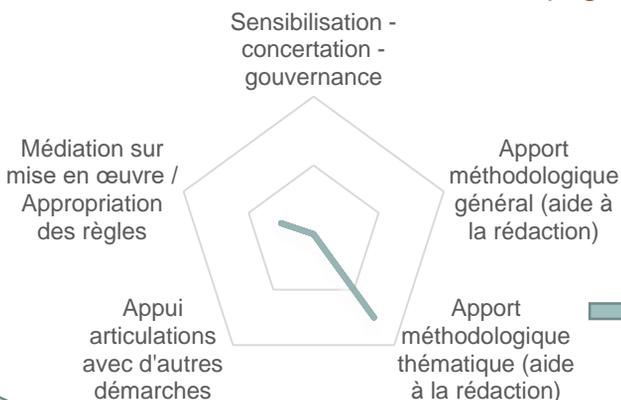
Nos objectifs Bas Carbone



- Pas d'objectifs chiffrés définis sur le territoire

L'accompagnement

Les besoins identifiés et axes d'accompagnement



« Travailler sur l'intégration dans le PLUi-H de mesures incitatives et prescriptives sur les thématiques suivantes : »

- Rénovation énergétique du bâti (incitation des particuliers, des entreprises et des agriculteurs)
- Energies renouvelables individuelles
- Gestion des eaux pluviales

